

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2022
COMPTE-RENDU**



L'an Deux Mille Vingt-deux, le vingt-trois mars à 17h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de LUPERSAT, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de la convocation : 17 mars 2022

Conseillers en exercice : 62

Présents : MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE *suppléante* PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT *suppléante* DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. JAMME à BERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés : MM. DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Jean-Michel SOULEBOT

N° d'ordre	N° de délibération	Délibération	Sens de la décision	Vote
1	2022-020	Désignation d'un titulaire à l'association « 2Cube – Pépinière d'entreprises » en remplacement d'Émilie BOUCHET	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, DÉSIGNE Alain GRASS en remplacement d'Émilie BOUCHET pour représenter la CCMCA.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
FINANCES				
2	2022-021	BUDGET PRINCIPAL Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget principal	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
3	2022-022	BUDGET PRINCIPAL Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget principal	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
4	2022-023	BUDGET PRINCIPAL Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget principal présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
5	2022-024	BUDGET LOCAUX AMÉNAGÉS Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « Locaux aménagés »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
6	2022-025	BUDGET LOCAUX AMÉNAGÉS Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « Locaux aménagés »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
7	2022-026	BUDGET LOCAUX AMÉNAGÉS Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « Locaux aménagés » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2022
COMPTE-RENDU**

N° d'ordre	N° de délibération	Délibération	Sens de la décision	Vote
8	2022-027	BUDGET LOCAUX NUS Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « Locaux nus »	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ <i>1 abstention</i>
9	2022-028	BUDGET LOCAUX NUS Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « Locaux nus »	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ <i>1 abstention</i>
10	2022-029	BUDGET LOCAUX NUS Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « Locaux nus » présentée	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ <i>1 abstention</i>
11	2022-030	BUDGET DÉCHETS Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « Déchets »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
12	2022-031	BUDGET DÉCHETS Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « Déchets »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
13	2022-032	BUDGET DÉCHETS Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « Déchets » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
14	2022-033	BUDGET GEMAPI Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « GEMAPI »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
15	2022-034	BUDGET GEMAPI Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « GEMAPI »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
16	2022-035	BUDGET GEMAPI Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « GEMAPI » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
17	2022-036	BUDGET La Naute Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « La Naute »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
18	2022-037	BUDGET La Naute Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « La Naute »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
19	2022-038	BUDGET La Naute Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « La Naute » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
20	2022-039	BUDGET Vente de carburants Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « Vente de carburants »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
21	2022-040	BUDGET Vente de carburants Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « Vente de carburants »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2022
COMPTE-RENDU**

N° d'ordre	N° de délibération	Délibération	Sens de la décision	Vote
22	2022-041	BUDGET Vente de carburants Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « Vente de carburants » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
23	2022-042	BUDGET Assainissement Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « Assainissement »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
24	2022-043	BUDGET Assainissement Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « Assainissement »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
25	2022-044	BUDGET Assainissement Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « Assainissement » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
26	2022-045	BUDGET SPANC Présentation du compte de gestion 2021 par le conseiller aux décideurs locaux	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget « SPANC » Service Public d'Assainissement Non Collectif	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
27	2022-046	BUDGET SPANC Présentation du Compte Administratif 2021	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE le compte administratif 2021 du budget « SPANC »	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
28	2022-047	BUDGET SPANC Affectation du résultat	Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'affectation du résultat du budget « SPANC » présentée	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE				
29	2022-048	Aide exceptionnelle dans le cadre du projet TERRALIM - Valorisation de la filière viande	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE le versement d'une aide exceptionnelle de 200 € par participant ; AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
SCOLAIRE				
30	2022-049	Fonds de concours de la commune de Crocq pour les travaux d'investissement de l'école maternelle	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, VALIDE le fonds de concours dû par la commune de Crocq et présenté ci-dessus ; AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
TOURISME				
31	2022-050	Autorisation de balisage et d'entretien des Grandes Randonnées de Pays - GRP	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE le passage du CDRP23 sur les communes concernées par les 4 boucles de GRP® afin d'effectuer le balisage ; AUTORISE le passage du CD23 ou tout autre organisme choisi par le CD23 pour l'entretien des chemins labélisés GRP® ; AUTORISE le Président et la Vice-présidente en charge du « Tourisme », à signer tout document afférent à la conduite de ce projet.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
32	2022-051	Plan de financement prévisionnel des éditions touristiques 2022	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE le projet « édition touristique 2022 » tel que présenté ci-dessus ; RETIENT l'entreprise ECP ; VALIDE le projet et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ; DEMANDE à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2014-2020 GAL Combraille en Marche ;	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2022
COMPTE-RENDU**

N° d'ordre	N° de délibération	Délibération	Sens de la décision	Vote		
AUTORISE le Président et la Vice-présidente en charge du « Tourisme » à signer tout document se rapportant à ce dossier.						
ASSAINISSEMENT						
33	2022-052	Mise à jour du diagnostic assainissement de l'agglomération d'Auzances	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE le Président à lancer l'opération : « mise à jour du schéma directeur d'assainissement d'Auzances » ; APPROUVE le plan de financement prévisionnel ; SOLLICITE le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental ; AUTORISE à inscrire les sommes correspondantes au budget 2022 ; APPROUVE l'engagement des démarches avec la commune pour la conduite des deux études en commun ou en parallèle.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ		
34	2022-053	Tarifs de l'assainissement collectif - Année 2022	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, ACTE les tarifs de la redevance d'assainissement collectif pour l'exercice 2022 (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre) tels que présentés dans le tableau ci-dessus. Les tarifs comprennent une part fixe (sans consommation d'eau) et une part variable au mètre cube d'eau potable consommé, sans dégressivité.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ		
SANTÉ						
35	2022-054	Tarifs de location des locaux de la MSP de Lavaveix-les-Mines	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, VALIDE les tarifs présentés ci-après :	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ		
LOCATAIRES	SURFACE m ² à louer	LOYER		Charges à 6,50/ m ² TTC	TOTAL TTC	TOTAL TTC 50 % KINE et OSTÉO
		5 € HT m ²	6 € TTC m ²			
KINE espace (pour 2 PS)	58	290,00 €	348,00 €	377,00 €	725,00 €	362,50 €
INFIRMIER	26	130,00 €	156,00 €	169,00 €	325,00 €	325,00 €
MEDECIN 1	29	145,00 €	174,00 €	188,50 €	362,00 €	
MEDECIN 2 (avec secrétariat)	38	190,00 €	228,00 €	247,00 €	475,00 €	475,00 €
BUREAU 1 : CD 23 PMI	16	80,00 €	96,00 €	104,00 €	200,00 €	
BUREAU 2 : CD 23 CPMI	21	105,00 €	126,00 €	136,50 €	262,50 €	
MÉDECIN 3	27	135,00 €	162,00 €	175,50 €	337,50 €	
OSTÉOPATHE (pour 2 PS)	27	135,00 €	162,00 €	175,50 €	337,50 €	168,75 €
BUREAU 3	26	130,00 €	156,00 €	169,00 €	325,00 €	
					Au mois	À la nuitée
APPARTEMENT	35	175,00 €	210,00 €	227,50 €	437,50 €	14,50 €

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2022
COMPTE-RENDU**

N° d'ordre	N° de délibération	Délibération	Sens de la décision	Vote
SYNDICAT MIXTE EST CREUSE				
36	2022-055	Convention définissant l'objet et les modalités de versement de la cotisation 2022	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, VALIDE le montant de la cotisation au Syndicat Mixte Est Creuse Développement reprise ci-dessus ; INSCRIT ce montant au budget primitif 2022 ; AUTORISE le Président à signer la convention définissant l'objet et les modalités de versement de cette cotisation.	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ <i>1 abstention</i>
CAP RURAL				
37	2022-056	Adhésion 2022 CAP RURAL	Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, VALIDE l'adhésion de la collectivité à Cap Rural ; PROCÈDE au paiement de la cotisation présentée ci-dessus ; AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Décisions du Président

- **01/22-02-01** - Relative à la signature de l'avenant n°5 au contrat de bail professionnel bail précaire signé avec l'entreprise SAS AMBULANCES MAINSAT
- **02/22-02-01BIS** - Relative à la signature de l'avenant n°6 au contrat de bail professionnel bail précaire signé avec l'entreprise SAS AMBULANCES MAINSAT (retire et remplace 02/22-02-01 pour erreur matérielle)
- **03/22-03-01** - Relative à la signature de l'avenant n°1 à la convention FNADT/ MASSIF CENTRAL n° D 420/ année 2019
- **04/22-03-09** - Relative à la signature de l'avenant n°2 à la convention d'occupation à titre précaire avec l'entreprise La Filature Rougnat

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h50.

Fait à Auzances, le 30 mars 2022

Affiché le 30 mars 2022